

**DAJI/2018/Décision/Tarifs/14**

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «17<sup>ème</sup> Journées d'Economie Publique Louis-André Gérard-Varet»

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 19 janvier 2016, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

### DECIDE

**Article 1 :**

Est approuvé le tarif d'inscription au colloque «17<sup>ème</sup> Journées d'Economie Publique Louis-André Gérard-Varet» organisé par Aix-Marseille School of Economics (AMSE).

Ce colloque aura lieu les 25 et 26 juin 2018 au Conservatoire Darius Milhaud à Aix-en-Provence.

Le tarif d'inscription s'élève à :

- 208,33 € HT,
- Gratuité pour les membres de l'AMSE.

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 05 mars 2018

  
**Yvon Berland**

Président d'Aix-Marseille Université

